

**2013/5481 - Lyon 5e - Convention tripartite de superposition de gestion entre l'Etat, la Communauté Urbaine de Lyon et la Ville de Lyon pour l'aménagement du débouché de la passerelle du Palais de Justice dans le cadre du projet Rives de Saône. EI 60074** (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 29/04/2013, p. 1075)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)